

14.01.2011 - 14:39 Uhr

Forum Caritas à Berne: La prise en charge des personnes âgées est-elle une affaire privée?

Lucerne (ots) -

L'écart entre riches et pauvres s'élargit avec l'âge. En Suisse, les personnes âgées font partie du groupe social le plus menacé par la pauvreté - ce qui a des conséquences sur les personnes touchées, mais aussi sur leurs proches. Et le nombre de personnes du 4e âge augmente. Que représente cette évolution en terme de cohésion sociale? Et comment faut-il concevoir la prise en charge des personnes âgées de manière socialement équitable? Ce sont les sujets abordés au Forum de Caritas qui se déroule à Berne aujourd'hui en présence de 200 personnes de la politique, de l'économie et du domaine social.

«Notre Constitution stipule que nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son âge et de sa situation sociale. Mais entre la théorie et la pratique, il y a un monde», a martelé Otto Piller, Président de Curaviva Suisse et ancien directeur de l'Office fédéral des assurances sociales. Il a fustigé la tendance qui consiste à subordonner le principe constitutionnel et la cohésion sociale à la diminution des coûts dans le domaine de la santé. «Si on ne met pas un terme à cette évolution, on va peu à peu développer des soins de deuxième classe dans le quotidien des personnes âgées. Les personnes âgées pauvres vont de plus en plus faire les frais des mesures d'économie. On leur refusera des prestations de soins pourtant nécessaires. Les personnes âgées riches, en revanche, pourront se laisser vivre dans des résidences privées pour personnes âgées. Cette évolution est inacceptable.»

Kathrin Amacker, responsable de la communication d'entreprise au sein de Swisscom et ancienne Conseillère nationale, a posé la question de la compatibilité entre profession et vie de famille. Dans son exposé, elle a expliqué que désormais, les personnes actives n'ont plus seulement la charge de l'entretien de leurs enfants, mais souvent également de leurs proches qui ont besoin de soins. «Avec l'évolution démographique, cette dimension sociale, encore peu explorée, va pourtant prendre de plus en plus d'importance au sein des entreprises». Et Kathrin Amacker de continuer: «L'engagement de l'entreprise au travers de sa politique d'entreprise vise à favoriser l'harmonisation entre profession et famille; désormais, cet engagement doit s'étendre à toutes les phases de la vie; il ne concerne plus seulement les besoins des parents.»

Le grand âge représente un défi, non seulement dans le cadre familial, mais pour la société tout entière. Comment est-on préparé en Suisse à faire face à l'évolution que représente l'augmentation massive du nombre de personnes très âgées? Que signifie cette évolution démographique pour le système du financement des soins? Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'État vaudois et chef du Département de la santé et de l'action sociale, a développé le thème du financement des soins. Il a affirmé que la Suisse est un pays suffisamment riche pour pouvoir prodiguer des soins de qualité à tous sans faire du rationnement des soins la seule priorité. Il a rappelé qu'en investissant deux fois plus que la moyenne suisse dans le maintien à domicile, le canton de Vaud a permis d'économiser 130 millions par an de frais de santé.

Enfin, Martin Mezger, spécialiste des questions traitant de l'âge et des générations et ancien directeur de Pro Senectute, a rappelé que le grand âge, bien loin de n'être que la dernière étape avant la mort, est véritablement une phase de l'existence: «Même les personnes réellement dépendantes des soins ne peuvent et ne doivent pas être définies uniquement par la prise en charge dont elles ont besoin». Il a vivement critiqué la tendance qui consiste à réduire le quatrième âge à une question de dépendance: «Dans le domaine du grand âge, les études se concentrent surtout sur l'environnement médical, politique, éthique des personnes, plutôt que sur les personnes directement concernées. Il faut le reconnaître et corriger le tir.»

Lors de la table ronde de la fin de journée animée par Iwan Rickenbacher, les conférencières et conférenciers, ainsi que le professeur en sciences sociales Jean-Pierre Fragnière, ont débattu notamment du thème suivant: la prise en charge des personnes âgées est-elle une affaire privée ou un problème de société et comment faut-il la concevoir pour qu'elle reste socialement équitable.

Parallèlement au Forum, Caritas Suisse a consacré l'Almanach social 2011 à la question du quatrième âge. On peut se procurer l'Almanach (en allemand seulement) sur: www.caritas.ch

Contact:

Grégoire Praz
porte-parole de Caritas Suisse
Mobile: +41/79/637'62'85

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100617334> abgerufen werden.